

Pendant l'épreuve (à remplir obligatoirement)

Hors équipage

Personne à prévenir en cas d'accident

Portable : _____

Justificatif de frais d'engagement

Désirez-vous un justificatif de frais d'engagement : oui non

Si oui, à quel nom et adresse :

Informations détaillées pour le paiement – Payment Mode details:

Chèque à libeller à l'ordre de – Cheque should be made payable to : **ASA de la LOIRE**

Virement au nom de – under name of : **ASA de la LOIRE**

Banque : Crédit Agricole Loire – Haute-Loire – Saint-Etienne

R.I.B : 14506 00042 72807447824 05

I.B.A.N : FR76 1450 6000 4272 8074 4782 405

B.I.C : AGRIFRPP845

14^{ème} Rallye VHC PAYS du GIER

Participation Etrangère Autorisée

29 et 30 mars 2024

Coupe de France des Rallyes VHC coefficient 2

Championnat du Comité Régional du Sport Automobile Rhône Alpes

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Le présent bulletin doit être adressé au comité d'organisation accompagné obligatoirement des droits d'engagement avant

le Lundi 18 mars 2024 à 24h00

IMPORTANT !

DROITS D'ENGAGEMENT (art.3 du règlement particulier)

**490€ avec publicité facultative des organisateurs dont 50€ de géolocalisation
980€ sans publicité facultative des organisateurs dont 50€ de géolocalisation**

ASA de la LOIRE

B.P 172

42403 SAINT - CHAMOND CEDEX

Tél / Fax 00 33 (0) 6 49.30.11.57

rallyepaysdugier@gmail.com